

Traces/1958-1966

Hélène Beauchamp

Number 15 (2), 1980

Un théâtre « intervenant » : A.C.T.A./A.Q.J.T. (1958-1980)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16561ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beauchamp, H. (1980). Traces/1958-1966. *Jeu*, (15), 33–47.

traces/1958-1966

18 octobre 1958: fondation de l'association canadienne du théâtre d'amateurs

Le premier Congrès de l'A.C.T.A. est convoqué par Guy Beaulne et tenu à Montréal dans les studios de Radio-Canada. Une centaine de délégués et d'observateurs, représentant trente-deux troupes de toutes les régions du pays, approuvent la fondation et se répartissent en trois comités d'étude: constitution et organisation; information; projets.

Ils décident:

que le bulletin A.C.T.A. soit la section française du bulletin *Theatre Canada* publié et distribué gratuitement par le Festival dramatique national (D.D.F.);

qu'une bibliothèque théâtrale de l'amateur soit instituée;

que le Congrès national annuel de l'A.C.T.A. ait lieu chaque année dans un endroit différent choisi par le Comité de direction d'après les invitations qui lui parviennent des Comités de région.

Le secrétariat est alors situé au 1396 ouest, rue Sainte-Catherine, à Montréal. Comité de fondation: Marguerite-Marie d'Avignon, Nina Diaconesco, Marcel M. Thérien, Raymond Décary, Maurice Abraham, Marc Pilon, Pierre Patry, André de Bellefeuille, André Hamelin, Louis-P. Poirier.

Comité de direction¹ élu par le Congrès: Président: Jean Béraud; directeur: Guy Beaulne; vice-présidents: Pierre Patry, l'abbé Philippe Fortin, André de Bellefeuille; secrétaire: Roland Laroche; trésorier: Maurice Abraham; secrétaire-archiviste et bibliothécaire: Marguerite-Marie d'Avignon; conseiller légal: Me Raymond Décary; conseillers délégués: Louis-Philippe Poirier, Jean Pelletier, Léo Rémilard, Jean Hubert.

avril 1959

Le secrétariat déménage à la Comédie-Canadienne, rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal, de même que la bibliothèque.

16-17-18 octobre 1959: deuxième congrès national - hull - théâtre du grenier

Séminaire: «Le répertoire du théâtre d'amateurs», communication de Jean-Guy Sabourin. «Au cours de cette vive discussion, sont considérés à la fois les responsabilités des troupes vis-à-vis du public, les dangers de brimer l'invention et la création en imposant la censure d'un répertoire théâtral, le besoin de créer dans les troupes un style et un répertoire qui correspondent à une mystique précise et, enfin, les dangers d'une intransigeance trop grande dans le répertoire, les genres et les styles.» (Compte rendu de la discussion.)

Résolutions du deuxième Congrès:

que l'A.C.T.A. fasse pression auprès des journaux, postes de radio et de télévision de toutes les régions, afin que ces médias de publicité acceptent d'aider particulièrement le théâtre d'amateurs;

qu'un séminaire ait lieu dans les prochains six mois. On aimerait que des spécialistes professionnels y

1. Le Comité de direction de l'A.C.T.A. se transformera en Comité exécutif en 1966. En 1969, le poste de directeur général est créé, mais, à partir de 1974, le Comité exécutif est formé de permanent(e)s qui travaillent collégialement. Quant au Conseil d'administration, formé d'élus à chaque congrès annuel, il devient Comité d'administration en 1966, redevient Conseil d'administration en 1968 et se transforme finalement en Comité de direction en 1975. Les structures de l'A.Q.J.T. sont enfin profondément modifiées à la suite de l'adoption de la proposition 9, au XXIIe Congrès, en 1979.



Les Petites Têtes de Max Régnier. Les Copains de Grand'Mère, 1959.

assistent et donnent les conseils « dont nous avons tous besoin ». Le Comité de direction pourra, à cette occasion, juger s'il y a lieu d'organiser dans un avenir prochain un concours de pièces en un acte pour les membres de l'A.C.T.A. ;

que l'A.C.T.A. fasse immédiatement pression auprès du gouvernement de la province de Québec pour que la taxe d'amusement sur les spectacles de théâtre dans la province de Québec soit abolie.

Comité de direction élu par le Congrès: Président: Jean Béraud; directeur: Guy Beaulne; vice-présidents: Pierre Patry, Alphonse Gilbert, p.s.s.p., André de Bellefeuille; secrétaire: Roland Laroche; secrétaire-archiviste et bibliothécaire: Marguerite-Marie d'Avignon; trésorier: Maurice Abraham; conseiller légal: Me Raymond Décarry.

Centres régionaux représentés à l'A.C.T.A.: Ottawa-Hull, Québec, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Moncton, Rouyn, Saint-Boniface, Vancouver.

18 octobre 1960: l'a.c.t.a. est incorporée légalement par les autorités de la province de québec

« L'A.C.T.A. est une société sans but lucratif qui a pour but de promouvoir, guider et aider l'évolution du théâtre amateur au Canada et de contribuer ainsi à l'éducation artistique, esthétique, spirituelle et sociale du peuple canadien. »

21-22 octobre 1960 : troisième congrès national - granby

« Nous attachons beaucoup de prix au travail de l'A.C.T.A. parce que, ayant son siège dans la province de Québec, elle incarne les traditions de cette province, nourrissant et aidant le théâtre français dans les régions où l'élément français est minoritaire. » Laurier Melanson - représentant du Festival d'art dramatique du Canada (D.D.F.).

« Le théâtre canadien ne s'imposera comme valeur au pays qu'au moment où nous disposerons d'une littérature théâtrale typiquement canadienne, qui nous reflète exactement. » Gratien Gélinas.

« Guy Beaulne trouve qu'il y a un manque d'audace chez nos troupes d'amateurs et que c'est là ce qui les détourne de travailler à la création de pièces nouvelles. Elles préfèrent ne pas risquer en mettant en scène des pièces connues, mais elles ne se rendent pas suffisamment compte qu'un grand nombre de ces oeuvres n'ont aucune résonance dans notre milieu et, partant, ne sont d'aucun intérêt pour notre public. » (Compte rendu de sa communication.)

Communications: Lionel Racine étudie la situation du répertoire; Benoît de Margerie étudie la situation économique; Jean-Guy Sabourin interroge l'importance de la mystique.

Propositions:

que le membre individuel soit institué;

qu'un comité d'enquête soit formé (...) pour entreprendre une étude de l'enseignement de l'art dramatique à travers les régions de langue française du pays et de la compétence des professeurs de diction et d'art dramatique dans ces régions;

que l'établissement du secrétariat national permanent devienne la principale préoccupation du Comité de direction en réduisant, au besoin, les budgets des autres services;

que le Comité de direction crée immédiatement les *Cahiers de l'A.C.T.A.*;

que le secrétariat institue la publication du bulletin mensuel de l'A.C.T.A. pour établir la liaison entre les membres et les Centres et pour diffuser l'information sur l'activité du théâtre d'amateurs.

Vingt-sept troupes sont alors en règle de cotisation.

Comité de direction élu: Président: Gratien Gélinas; directeur: Guy Beaulne; vice-présidents: Pierre Patry, André de Bellefeuille, Alphonse Gilbert; secrétaire: Jacques Zouvi; secrétaire-archiviste et bibliothécaire: Marguerite-Marie d'Avignon; trésorier: Maurice Abraham; conseiller légal: Me Raymond Décaré; conseillers délégués: Jean Herbiet, Benoît de Margerie, Marcelle Ouellette, France Arbour, Yvon Leblanc, Léo Rémillard.

20-21-22 octobre 1961 : quatrième congrès national - québec - hôtel victoria

« Il faut que toutes les disciplines de l'art dramatique soient étudiées soigneusement, consciencieusement, par chacun de nous. Il faut que chacun de nos membres recherche la critique, la participation de conseillers experts à son travail. Il faut que chacun élève la manifestation théâtrale au-delà, bien au-delà de l'activité sociale et de l'occupation des loisirs. Alors seulement, l'A.C.T.A. s'approchera des buts que nous nous sommes fixés. (...)

Nous croyons enfin qu'il est important de multiplier, dans les Centres de l'A.C.T.A., les festivals dramatiques de pièces en un acte pour permettre à nos membres de se rencontrer, de se critiquer et de profiter des conseils du juge-critique. » (Extraits du rapport du directeur, Guy Beaulne.)

Propositions:

8. Que le Conseil d'administration crée, après étude nécessaire mais dès cette année, des festivals régionaux pour les troupes des maisons d'éducation;

17. Que le Conseil d'administration forme un comité dit « du Festival d'Art dramatique du Canada », qui aura pour fonction d'étudier le fonctionnement de ce Festival et de faire des recommandations à qui de droit;

20. Que le Conseil d'administration mette sur pied, coûte que coûte, un secrétariat permanent, et ce, d'ici le mois de septembre 1961.

Manifeste des vice-présidents

« Quelques réflexions en marge du Congrès ou La bombe de l'hôtel Victoria ou Quand les trois vice-présidents deviennent iconoclastes ou l'Examen de conscience. » (Extraits.)

« Nous voulons toujours faire de notre association une co-opérative d'entraide culturelle et matérielle; mais, en général, les centres sont peu ou



Bousille et les justes de Gratien Gélinas. Comédie des Deux Rives.

mal organisés, les troupes ne se connaissent guère, le bureau de direction siège, pense, délibère et propose sans une répercussion immédiate dans les centres régionaux; nous sommes « persona grata » auprès du gouvernement et admirablement représentés à l'association internationale; mais nous évoluons peu, parce que l'essentiel de notre association à nous n'est pas sauvegardé. *ACTA*, en latin, veut dire « les choses faites », et nous traduisons pratiquement « les choses pensées, rêvées ». On est admirablement structuré par le toit, mais les fondements de la maison, qui sont les troupes individuelles et les centres régionaux, vacillent déjà avant de s'écrouler quelque jour. Il faut « AGIR »*. Nous avons déjà un peu agi; il faut désormais s'engager totalement.

L'essentiel, est la promotion immédiate et véritable du théâtre chez nous; c'est l'aide effective et réelle apportée à cette troupe lointaine qui végète devant un public amorphe, avec des comédiens novices. Nous ne sommes pas ici pour servir l'A.C.T.A., du moins la plupart, mais pour que l'A.C.T.A. nous serve.

Quant à votre comité de direction, s'il travaille individuellement d'une façon occasionnelle à rendre service autour de lui, il n'a pas une action suffisamment organisée et précise à accomplir. Il veut être immédiatement efficace. Il veut que son directeur, qui s'impose des contacts individuels très nombreux et une grosse correspondance personnelle pour rendre ser-

* *AGIR* est alors la devise de l'A.C.T.A. (N.D.L.R.)



Victor ou les Enfants au pouvoir de Roger Vitrac. La Comédie des Deux Rives, Ottawa.

vice aux groupes nécessaires, dirige, inspire et conduise un travail systématiquement constitué pour rendre puissante par la base notre association.

À nous d'établir des conférenciers pour les centres, des spécialistes en mise en scène, maquillage, éclairage, décors; des conseillers techniques disponibles; un président actif, toujours sur la brèche, qui dispose non seulement d'un nom, mais d'une réelle efficacité [sic]. Non, l'A.C.T.A. n'est plus, comme on l'a dit: « le truc à Guy Beaulne », mais elle veut être une association dynamique et basée sur le réel.»

Comité de direction élu: Président: Gratien Gélinas; directeur: Guy Beaulne; vice-présidents: Michel Plourde, Jean Belleau, José Aunia; secrétaire: André de Bellefeuille; trésorier: Maurice Abraham; bibliothécaire: Marguerite-Marie d'Avignon; aviseur légal: Raymond Décary; conseillers délégués: Frère Guy, Benoît de Margerie, Marcelle Ouellette, France Arbour, Yvon Leblanc, Paul René de Cotret, Léo Rémillard, Michel Plourde.

1961-1962/1962-1963

La documentation touchant cette période ne se trouve pas au secrétariat de l'A.Q.J.T. et n'a donc pu être consultée.

19-20 octobre 1963 : sixième congrès national - montréal - radio-canada

19 octobre/Table ronde: « Les différentes techniques du comédien ». Panellistes: Yvette Brind'Amour, Paul Hébert, Florent Forget. Animateur: Jean-Guy Sabourin.

Soirée de théâtre: *l'Enfant-Rat* d'Armand Gatti, par les Saltimbanques; *Maître Puntilla et son valet Matti* de Brecht, par les Apprentis-Sorciers.

20 octobre : assemblée générale

Comité de direction élu: président: Jean Gascon; vice-présidents: Louis-Philippe Poisson, l'Abbé Gérald Thiboutot, Pierre Patry; directeur-conseil: Guy Beaulne; directeur national: Jean-Guy Sabourin; directeurs: Régine Marsh, Jean-Paul VanBergen, Rolland Chapdelaine, Pierre Gobeil, Louise René de Cotret, Henri Veilleux, l'Abbé Michel Plourde, Yvon LeBlanc, Laurier Melanson, Fernande Lavoie; secrétaire: France Arbour; trésorier: Paul René de Cotret; bibliothécaire: Marguerite-Marie d'Avignon; rédactrice des Cahiers: Marcelle Ouellette; conseiller légal: Me Raymond Décarý; chef de secrétariat: Marcelle Ouellette.

1^{er} novembre 1963: ouverture du secrétariat permanent de l'a.c.t.a. au 1370 est, rue notre-dame, montréal.

20 mai 1964: rapport du directeur national à la cour des gouverneurs, au festival d'art dramatique du canada (d.d.f.), à charlottetown, i.p.-e.

« Depuis le premier novembre, date de l'ouverture du secrétariat permanent de l'A.C.T.A., nous avons pu constater de manière encore plus tangible la nécessité pour toutes les troupes d'amateurs du pays d'avoir un lieu de rendez-vous où elles peuvent venir ou écrire en toute confiance, assurées qu'elles sont d'y recevoir un accueil amical. Comédiens professionnels ou amateurs, écrivains, journalistes, directeurs d'institutions diverses ont très vite appris le chemin du secrétariat pour y chercher les renseignements concernant le théâtre et ses activités connexes.

BIBLIOTHÈQUE

De tous les services que notre association offre à ses membres, le service de la bibliothèque est certainement celui qui a été le plus utilisé. Depuis le 15 décembre, 382 livres ont été prêtés pour consultation. Afin de pouvoir satisfaire à la demande générale, il nous faudra faire d'ici peu l'achat de nombreux volumes de documentation et d'ouvrages techniques, ainsi que celui de courtes pièces pour enfants et adolescents.

CONCOURS DE LA PIÈCE EN UN ACTE

Pour la troisième année consécutive, nous faisons appel à tous les auteurs, professionnels ou amateurs, pour le concours de pièces en un acte qui, nous l'espérons, pourra aider à créer le répertoire des pièces canadiennes que nous réclamons les compagnies d'amateurs. Nous avons reçu, depuis le 15 février, 50 demandes des règlements de notre concours. Les trois membres du jury pour cette année seront MM. Roger Citerne, Guy Dufresne et Pierre Dagenais.

LES ÉDITIONS DE L'A.C.T.A.

Grâce à la générosité du Conseil des Arts du Canada, au cours de la première semaine de juin, nous pourrions lancer les Éditions de l'A.C.T.A. avec la pièce gagnante du concours de l'an dernier: *le Feu qui couve* de Marcelle McGibbon. Dans l'avenir, nous entendons publier tout texte qui pourrait être utile aux troupes d'amateurs. Il nous faut absolument un répertoire canadien et une documentation canadienne parallèle, et nous entendons tout mettre en oeuvre pour y parvenir.

« LES CAHIERS DE L'A.C.T.A. »

Le 27 avril, nous avons pu présenter à nos troupes un numéro spécial des



Isabelle et le pélican. Les Compagnons de Notre-Dame, saison 1962-63, Trois-Rivières.

Cahiers de l'A.C.T.A. intitulé THÉÂTRE ÉDUCATION. Nous croyons que ce numéro comblait un vide que nous sommes à même de constater tous les jours par les demandes qui nous parviennent au secrétariat. Ce *Cahier* permettra d'assurer une base dans ce domaine et nous aidera à pousser plus loin les expériences de théâtre comme moyen d'éducation. Dans ce pays, où un effort considérable se fait actuellement pour s'enrichir par l'instruction, nous espérons faire notre part, si minime soit-elle.

Deux autres *Cahiers* sont en préparation: un sur la mise en scène, et l'autre sur les expériences tentées par nos compagnies dans les différents Centres de l'A.C.T.A., à travers le pays. Ce dernier *Cahier*, nous l'espérons, resserrera davantage les liens entre toutes les troupes et aidera à faire oublier les distances géographiques qui nous séparent.

CLINIQUES DE THÉÂTRE

Depuis janvier, on a fait appel à nos services pour trois cliniques de théâtre: à Trois-Rivières, à Rouyn et à Sherbrooke. Le Centre de Trois-Rivières a également fait appel à notre service de spécialistes pour avoir un juge-critique pour un spectacle de poésie et de chansonniers monté à l'occasion de la Journée internationale du Théâtre. Nous avons délégué M. André Richard qui sera également juge-critique à Sherbrooke au cours de cette fin de semaine-ci pour un festival de pièces en un acte. Nous sommes à établir présentement une liste de jeunes professionnels qui seraient disponibles pour ce service de cliniques que nous entendons développer sur une plus grande échelle, à condition toutefois de trouver les fonds nécessaires

à une telle entreprise.

Conjointement avec l'Atelier dramatique de la Cité de Montréal, dirigé par Paul Buissonneau, et le Festival dramatique de la région ouest du Québec, nous avons préparé les plans d'une série de cliniques qui se tiendront à Montréal du 15 septembre au 15 décembre, à raison d'une ou deux cliniques par semaine. Les conférences prononcées au cours de ces trois mois seront enregistrées et repiquées sur bandes sonores qui pourront ensuite être [consultées] par tous les intéressés. Cette documentation servira également à la préparation d'un numéro des *Cahiers de l'A.C.T.A.* qui sera uniquement consacré à la technique théâtrale.

CENTRES

Aux sept Centres de l'A.C.T.A. déjà établis, viendra bientôt se rajouter celui du Nord-Ouest québécois dont les troupes sont déjà affiliées à Quonta. Nous avons pu constater la grande vitalité de ce Centre en formation au cours d'une visite que nous avons faite au début de mai à Amos et Rouyn. Nous devons également, dans un avenir rapproché, songer à l'établissement d'un autre Centre dans l'Ouest, car celui de Saint-Boniface est beaucoup trop vaste et sa présidente, Mme Régine Marsh, malgré la meilleure volonté du monde, peut difficilement maintenir une liaison étroite avec les troupes de Vancouver.

Nous sommes très heureux de pouvoir affirmer que nos compagnies d'amateurs travaillent dans l'enthousiasme et vont de l'avant avec un souci constant de perfectionnement et un besoin de recherches continues.»

jean-guy sabourin

29 mai 1964 : réunion du comité de direction

Sont présents: Jean-Guy Sabourin, Louis-Philippe Poisson, Gérald Thiboutôt, Paul René de Cotret, Rolland Chapdelaine, D. Seward, Louise René de Cotret, Yvette Brouillard, Régine Marsh, Reine d'Anjou Lavoie, Marcelle Ouellette.

Le festival A.C.T.A. étudiant a eu lieu du 27 au 30 avril 1964, à l'auditorium de l'École normale Jacques-Cartier, salle de 350 places qui était pleine tous les soirs. Les juges-critiques étaient Monique Lepage et l'abbé Gérald Thiboutôt.

Projet d'une série de cliniques qui durerait du 15 septembre au 15 décembre.

24 octobre 1964 : septième congrès national - sherbrooke

Articles principaux de la Constitution de l'A.C.T.A. tels que rédigés, après plusieurs révisions depuis 1958:

Article 2, les buts: «L'A.C.T.A. est une société sans but lucratif qui réunit tous les groupes de théâtre amateur de langue française du Canada dans le but de promouvoir, guider et aider l'évolution du théâtre amateur au Canada et de contribuer ainsi à l'éducation artistique, esthétique et sociale du peuple canadien. Elle veut trouver dans ce contact permanent une manifestation artistique et culturelle suivie et un enrichissement par l'échange de travaux, de recherches, de matériel et d'information.»

Article 5, les membres:

1. L'A.C.T.A. considère comme MEMBRE ACTIF:

a. Toute troupe d'amateurs, telle que définie à l'article 5 (5a) de la constitution si elle est en règle de cotisation;

b. Toute troupe d'école: 1 - école d'art dramatique; 2 - école primaire; 3 - école secondaire; 4 - universitaire; si elle est en règle de cotisation.

c. Toute troupe de cercles sociaux tels que scouts, guides, Action catholique; de cercles d'instituteurs, de clubs politiques ou de clubs de loisirs; de cercles littéraires, artistiques ou autres; si elle est en règle de cotisation.



L'Apollon de Bellac de Jean Giraudoux. Théâtre de l'Airel, Alma.

2. L'A.C.T.A. considère comme MEMBRE INDIVIDUEL :

Tout individu, en règle de cotisation, qui, à titre professionnel ou amateur, est lié aux arts du théâtre ou y exerce son activité ou qui fait profession d'enseigner les arts du théâtre dans les universités, les écoles ou les collèges.

5. LE MOT « AMATEUR » SIGNIFIE :

- a. Tout groupement théâtral qui poursuit de façon désintéressée des buts artistiques, culturels ou philanthropiques;
- b. Toute personne qui, comme activité de loisir, se produit occasionnellement et sans rémunération en public au cours d'une manifestation théâtrale dramatique ou lyrique.

4 décembre 1964 : réunion du conseil d'administration

Présences: Yvette Brouillard, Jeanne Sabourin, Marcelle Ouellette, France Arbour, Jean-Claude Blanchette, Louis-Philippe Poisson, Gérald Thiboutôt, Jean-Guy Sabourin, Serge Christiaenssens, Rolland Chapdelaine, Pierre Garceau, Michel Amyot, Régine Marsh, Paul René de Cotret.

Le ministère des Affaires culturelles demande de ne pas se fier aux octrois pour financer l'A.C.T.A., mais de trouver d'autres sources de revenus.

Qu'un nouveau service soit instauré pour venir en aide aux jeunes auteurs dramatiques. L'A.C.T.A. se propose d'accepter, sous condition, les textes de pièces de tout genre. L'A.C.T.A. se propose également de lire et de faire lire les textes par des gens compétents et intéressés au théâtre d'amateurs. L'A.C.T.A. se propose également de faire les démarches nécessaires auprès des metteurs en scène et directeurs de troupes pour leur soumettre les textes de valeur.

Conditions: deux copies du texte dactylographiées;

l'A.C.T.A. se réserve le droit de publier dans ses éditions les textes qu'elle jugera aptes à intéresser le public.

22 janvier 1965 : réunion du comité de direction

Que M. l'abbé Gérald Thiboutôt, Jean-Guy Sabourin, Michel Amyot et Marcelle Ouellette préparent un mémoire sur la situation de l'A.C.T.A., ses problèmes, le débordement des cadres, le manque de finances, pour répondre de façon adéquate aux demandes et aux projets qui pourraient donner sa raison actuelle d'exister à l'A.C.T.A.



21 janvier - 3 mars 1965 : carrefour de théâtre organisé à la bibliothèque saint-sulpice

André Ricard, animateur.

Tables rondes des vendredis: table ronde des animateurs, des dramaturges, des comédiens, des directeurs de troupes.

Cliniques des samedis: sur le décor, les costumes, l'éclairage et le maquillage, la mise en scène, l'administration.

5 mars 1965 : réunion du conseil d'administration

Que le concours de la pièce en un acte de cette année soit consacré au théâtre pour enfants, ceci afin de combler une lacune dans le répertoire pour enfants de 10 à 15 ans.

Pour faire suite au rapport Parent, qu'un mémoire soit écrit en ce qui concerne l'enseignement du théâtre et qu'il soit ensuite envoyé au ministère de l'Éducation.

Qu'un comité exécutif, formé de quatre ou cinq membres, soit constitué au prochain Congrès afin de régler les problèmes du secrétariat au niveau des représentations, et afin de pouvoir partager le travail de direction.

4 juin 1965 : réunion du conseil d'administration

Rencontre avec Mlle Thérèse Arbic, responsable du théâtre d'amateurs au Pavillon de la Jeunesse de l'Expo 67. Demande faite à l'A.C.T.A. de présenter un projet.

septembre 1965 : rapport du président du centre de montréal (extraits)

« Dans l'ensemble, les relations entre le Centre montréalais et l'A.C.T.A. nationale ont été, encore cette année, bonnes. Cependant, une certaine tension, surtout au niveau des exécutifs, s'est manifestée. Particulièrement à l'occasion des cliniques du théâtre — ou, si l'on veut, du carrefour théâtral — qui ont eu lieu au début de l'année.

L'exécutif du Centre a fait parvenir une lettre à l'A.C.T.A. nationale dans laquelle il exprimait l'espoir que celle-ci ne s'emparerait pas d'un domaine qui n'est pas le sien, à savoir l'organisation d'un carrefour théâtral dans un Centre, surtout si celui-ci, par son activité, a prouvé qu'il a le dynamisme, les possibilités, enfin, les outils indispensables pour mener à bonne fin une activité semblable. Car, ne l'oublions pas, l'A.C.T.A. nationale n'a pas le droit de s'immiscer dans les activités d'un Centre sans avoir été invitée par celui-ci. Et la constitution est très claire sur ce sujet.

Or, l'A.C.T.A. nationale a passé outre. Il n'y a pas eu consultation avec le Centre, le principal intéressé dans la chose. Quand nous nous sommes aperçus de leur désir bien arrêté d'organiser le carrefour théâtral, il était déjà trop tard pour faire quoi que ce soit sans risquer de compromettre ce carrefour. Et nous sommes même allés jusqu'à les aider. Disons que, pour le moment, l'exécutif ferme les yeux sur cet incident assez fâcheux. Mais nous voulons qu'il soit bien entendu, et nous le disons fermement, que pareils événements ne se reproduisent plus. L'exécutif du Centre montréalais a le personnel et le matériel qu'il faut pour organiser ses activités.

Bien que les journaux, la radio et les autres média d'information confondent, trop facilement d'ailleurs, le Centre de Montréal et l'A.C.T.A. nationale, nous voulons que chacun oeuvre dans sa sphère et son milieu, enfin, dans les cadres qui lui ont été confiés par la Constitution. Toute ingérence

de cette nature pourrait conduire à la mésentente et à la division. Personne n'y gagnerait et certainement pas le théâtre.»

christian-roland chapdelaine

9-10-11 octobre 1965 : huitième congrès national - québec - centre culturel saint-jean-eudes

9 octobre: Résultats du concours de la pièce en un acte. Le jury était composé de Guy Mauffette, André de Bellefeuille et Benoît de Margerie; les gagnants sont: Gabrielle Déziel-Hupé, Claude Levac et Louise Nantel; des mentions sont accordées à François Beaulieu et à Monique Corriveau.

Table ronde sur «Les dimensions nouvelles de l'éclairage» (M. l'abbé Robert Savard, Chicoutimi) et sur «Les rapports entre les compagnies de théâtre et le public» (Louis Fortin, Québec).

Soirée artistique: les Apprentis-Sorciers présentent, en première canadienne, *C'est l'enterrement de Nicodème, tout le monde est invité*, de Pierre Perrault.

10 octobre: Assemblée générale. Rapports des Centres régionaux.

Résolutions votées en assemblée générale:

4. Que des démarches soient faites pour que chaque région du D.D.F. accepte dans son exécutif un représentant des Centres de l'A.C.T.A. de son territoire, afin d'assurer plus de cohésion entre ces deux organismes;

5. Que le terme «président», actuellement employé, soit remplacé par celui de «président honoraire», et que le terme «président» soit réservé pour un «véritable président», avec possibilité que le directeur soit également le président.

Comité de direction élu: Directeur-fondateur: Guy Beaulne; directeur: Jean-Guy Sabourin; vice-présidents: l'abbé Gérald Thiboutôt, Louis-Philippe Poisson, Blanche Lambert, Guy Savoie, Paul-Marie Côté; secrétaire exécutif: Gaston Côté; trésorier: Paul René de Cotret; bibliothécaire: Marguerite-Marie d'Avignon; chef de secrétariat: Marcelle Ouellette. Le poste de président reste vacant.

Conférence sur la dramaturgie canadienne avec Gratien Gélinas et Robert Gauthier; table ronde sur la dramaturgie canadienne avec Guy Beaulne, André Ricard et Jean-Guy Sabourin, animée par Henri Veuilleux.

11 octobre: Atelier sur les troupes de collèves — animateur: Père Maurice Le Blanc; atelier sur les troupes régulières — animateur: Jean-Guy Sabourin.

13 novembre 1965 : réunion du comité d'administration

Pierre Patry accepte le poste de président de l'A.C.T.A.

«Un projet, concernant l'apport des troupes d'amateurs à une série d'émissions pour la télévision, a récemment été discuté avec des représentants du D.D.F. de la région ouest du Québec, de la région est du Québec, et par Pierre Patry et Marcelle Ouellette de l'A.C.T.A.»

18 décembre 1965 : réunion du conseil d'administration

Jean Fleury est nommé trésorier.

3. Qu'on abandonne le concours de la pièce en un acte pour le remplacer par une campagne intensive de promotion de la pièce canadienne afin que les auteurs canadiens soient joués. L'A.C.T.A. s'engage à collaborer étroitement à la création de ces pièces.

19 janvier 1966 : réunion du comité exécutif, alors composé de pierre patry, jean-guy sabourin, jean fleury et marcelle ouellette.

21 janvier 1966 : réunion du comité d'administration

«À la lumière des rapports des Centres, le Comité d'administration a senti le besoin de relations plus étroites entre le National et les Centres et a résolu de faire des visites plus fréquentes des Centres.»

Procédures à suivre pour le prochain Congrès:

4. Éliminer du Congrès la partie conférence ou clinique, l'aspect essentiel du Congrès portant sur l'activité propre de l'Association, sur un inventaire, une prise de conscience, à l'exception peut-être d'une activité qui serait annoncée au programme comme activité connexe.

7. Pour le choix du Centre qui recevra les congressistes, système de rotation à établir dès cette année. Le Congrès devient l'organisation du National, dirigé par le National.



Le Légataire universel de Regnard. Collège Saint-Jean-Eudes, 1966.

5 mars 1966 : réunion du comité exécutif

« Devant l'apathie des dirigeants de certains Centres, il est décidé que toute correspondance sera dorénavant envoyée directement aux troupes. »

8 mars 1966 : réunion du comité exécutif

Qu'un coordonateur-animateur soit nommé à plein temps et qu'il réponde du travail des Centres auprès de l'exécutif national.

Qu'un salaire annuel de 5 000\$ plus un compte de dépenses de 5 000\$ lui soient assurés par une bourse.

Qu'une demande de bourse soit faite au ministère de l'Éducation pour que cet animateur-coordonateur puisse commencer son travail immédiatement en vue et en regard [sic] de tous les Centres de l'A.C.T.A. du Québec. Une des tâches de l'animateur-coordonateur serait l'organisation des Carrefours destinés à la formation d'animateurs pour les Centres de loisirs.

14 avril 1966 : réunion du comité d'administration

Sont nommés responsables de chacun des secteurs de l'A.C.T.A.: Jean Guy, animateur-coordonateur; Marcelle Ouellette, publicité et relations extérieures; Yves Gélinas, Carrefours; Jean Fleury, finances; Yves Gélinas et Réginald Hamel, bibliothèque.

4 mai 1966 : réunion du comité exécutif

La démission de Jean-Guy Sabourin comme directeur national est acceptée.

Une brève enquête révèle qu'au cours de la dernière année, seulement six pièces de théâtre ont été éditées au Québec, dont deux à compte d'auteur et deux autres dans les *Écrits du Canada français*. Devant cette situation, le chef de secrétariat demande s'il n'y a pas possibilité de reconsidérer les Éditions de l'A.C.T.A. pour en faire une édition populaire.

Yves Gélinas suggère que, pour commencer:

« a. on demande aux auteurs de nous envoyer des manuscrits de pièces;

b. on forme un comité de lecture;

c. les pièces acceptées soient photocopiées ou photocopées en quatre ou cinq exemplaires qui seraient déposés à la bibliothèque de l'A.C.T.A. pour consultation par les troupes.»

11 juin 1966 : réunion du comité d'administration

Jean Guy est nommé directeur intérimaire.

Que soit étudiée au prochain Congrès la possibilité de deux sessions de Congrès par année:

1. Congrès constitutionnel au niveau des problèmes de l'A.C.T.A. À date fixe, à chaque premier semestre;

2. Congrès d'étude, au deuxième semestre, qui pourrait être organisé dans un Centre ou l'autre, mais dont les sessions seraient préparées par le National et auquel seraient conviés toutes les troupes et tous les membres intéressés.

8-9 octobre 1966 : neuvième congrès national - trois-rivières - hôtel saint-maurice

Thème : le théâtre d'amateurs se définit.

8 octobre / Commissions:

Le théâtre d'amateurs se définit — Jean-Guy Sabourin;

Financement de l'A.C.T.A. — Jacques Peltier, Pierre Patry, Jean Fleury;

Productions — Yves Gélinas, (*Quoi jouer?*);

Constitution — Louis-Philippe Poisson;

Communications — Jean Herbiet;

Les Centres — Jean Guy.

Extraits de *Quoi jouer?*

«Le théâtre d'amateurs devrait être à l'avant-garde du mouvement théâtral d'un pays et non pas «remorqué» par le théâtre professionnel, comme cela arrive trop souvent. Le mot «avant-garde» est pris dans son sens le plus large et non restreint à la littérature. Je crois que la fonction du théâtre d'amateurs n'est pas du tout d'essayer d'imiter tant bien que mal le théâtre professionnel, quelque bon que soit celui-ci. Une imitation est forcément moins bonne que l'original et n'apporte rien de plus. Le théâtre d'amateurs doit rechercher des domaines qui ne sont pas couverts par le théâtre professionnel et Dieu sait qu'il y en a.

(...)

Je crois qu'il appartient au théâtre d'amateurs de guider le théâtre professionnel, d'ouvrir de nouvelles avenues dans lesquelles celui-ci pourra éventuellement s'engager. Cela est particulièrement vrai pour les auteurs canadiens, que bien des théâtres professionnels refusent de monter, croyant à tort qu'ils sont moins rentables. Et pourtant, tel n'est pas le cas, car il suffit de regarder des chiffres pour se rendre compte que les plus importants succès au cours des cinq dernières années ont été des pièces d'auteurs canadiens. Il en sera des auteurs canadiens comme il en a été des chansonniers au cours des quelques dernières années: un besoin s'est découvert qui a été comblé par des individus d'une valeur égale et quelquefois supérieure à ce qui se fait partout ailleurs, au point que la chanson au Canada français est maintenant considérée comme un phénomène social.

Il en sera de même au théâtre et il appartient au théâtre d'amateurs d'ouvrir la voie. Cela prendra bien sûr plus de temps, car il est beaucoup plus difficile d'écrire une bonne pièce qu'une bonne chanson, mais cela viendra



Le Véridique Procès de Barbe Bleue de Louis Pelland. Union théâtrale de Sherbrooke, 1966.

tout de même. Le Canadien français recherche sa personnalité et la retrouve dans les chansons. Il la retrouvera aussi au théâtre, si celui-ci lui en donne la chance.»

yves gélinas

Soirée de théâtre:

Le Tigre de Murray Schisgal et *l'Homme est un zoo* de Serge Malouin, par l'Atelier de Sherbrooke.

9 octobre / Propositions:

2. Que, dans le choix des pièces, à valeur égale et à conditions identiques, on donne la préférence aux textes canadiens.

6B. Qu'en collaboration avec la Direction de la Cité des Jeunes de Vaudreuil soit organisé un Carrefour de théâtre destiné aux amateurs.

6C. Que l'A.C.T.A. devienne l'A.Q.T.A. (Association québécoise du théâtre d'amateurs) et que les membres actifs à l'extérieur de la province deviennent membres affiliés.

Contre-proposition: ajournement du vote de cette proposition qui sera reportée à une date ultérieure ne dépassant pas mars.

b. Toute personne qui, comme activité de loisir, se produit occasionnellement et sans rémunération en public au cours d'une manifestation théâtrale dramatique ou lyrique.

Comité d'administration élu: Directeur-conseil: Guy Beaulne; président: Pierre Patry, vice-président: Jean-Marie Poiré; directeur: Jean Guy; trésorier: Jean Fleury; secrétaire à la direction: Claude Levac.

Comité exécutif: Pierre Patry, Jean Guy, Claude Levac, Jean Fleury, Pierre Émond, Marcelle Ouellette.

«L'ensemble du Congrès, plus l'agressivité dénotée par les propositions qui y ont été faites, a provoqué chez tous les membres une prise de conscience qui leur a fait davantage comprendre que l'Association procédait de la volonté de chacun de s'associer à l'autre, et qu'en définitive, l'Association, c'était beaucoup plus les membres que le Comité d'administration.» (Compte rendu du Congrès).

17 décembre 1966: réunion du comité d'administration

Suite à la démission de Marcelle Ouellette, Jean Fleury occupera le poste de chef de secrétariat.